

quérir une certaine indépendance à l'égard des Américains, sans doute en aurait-il suffisamment, du même coup, pour imposer aux colons français en Afrique du Nord une politique moins criminelle.

P. P. : Oui, et c'est cela que je n'arrive pas à comprendre : qu'on en soit encore là, en France, qu'on ne se rende pas compte — sur le simple plan pratique, sur le plan des intérêts — qu'il vaut mieux avoir neuf millions de Marocains pour amis que pour adversaires. Sur ce plan pratique, sordide, il y a neuf millions de Marocains — et l'on a suffisamment dit que le Marocain est un soldat magnifique. Or, depuis que le monde est monde, on a toujours fait les soldats avec des civils : si les soldats sont bons, sans doute les civils pourraient-ils l'être aussi. Nous avons gâché la pâte magnifique dont nous avons été le levain.

F. J. : Plaçons-nous donc, si vous voulez, dans l'hypothèse la plus défavorable : celle où il faudra encore attendre longtemps qu'un gouvernement français soit en mesure de diriger lui-même sa politique. Quelles possibilités de solution verriez-vous sur le plan strictement marocain ?

P. P. : Sans avoir l'air de faire un *mea culpa*, il faut changer de méthodes, renoncer à l'usage de la matraque et revenir à la politique de Lyautey, celle de la main tendue. A l'heure actuelle, de plus en plus, Français et Marocains se regardent en chiens de faïence. Je parle des Français du Maroc : les Français de France n'ont pas la même attitude.

F. J. : Sur qui comptez-vous pour faire cette politique ?

P. P. : Tout d'abord, il faut un Résident général *civil*. Aux yeux des Marocains, un Résident général militaire, c'est la trique inéluctable. Du point de vue psychologique, un militaire, c'est le sabre. Il faut donner aux Marocains l'impression qu'on ne veut pas les sabrer. Avec un Résident général civil, l'élément militaire cesserait d'être prépondérant. On commettrait peut-être encore bien des erreurs, mais qui déjà passeraient mieux. Lyautey me disait un jour : « Les Marocains ont soif de réformes, mais ils ont encore plus soif d'égards. » Et c'est vrai que la manière compte aussi beaucoup, et que les meilleures mesures risquent d'être mal accueillies aussi longtemps qu'on prétend les imposer sous la forme de diktats, en considérant leurs éventuels bénéficiaires comme des petits garçons de dix ans auxquels on peut dire : « Tu feras ceci, tu feras cela. »

Juin allait trouver le Sultan et lui disait : « Voilà ce que j'ai décidé. » Guillaume va trouver le Sultan et lui demande son avis, quitte à n'en faire ensuite qu'à sa tête. Résultat : le Sultan détestait Juin mais il ne déteste pas Guillaume.



INTERVIEW AVEC PIERRE PARENT

F. J. : Par quels moyens obtiendrez-vous ce Résident général civil ? Pensez-vous qu'il y a vraiment des chances pour que l'évolution se fasse dans le sens que vous dites, ou bien faudra-t-il que tout soit arraché par des actes de protestation de plus en plus massifs ?

P. P. : Si à l'heure actuelle on remplaçait quatre ou cinq personnes au Maroc, pas plus, trois chefs de région et deux hauts fonctionnaires (dont le Résident général, car, de toute façon Guillaume a attaché son nom à la répression), on obtiendrait tout de suite un très sensible changement de climat.

F. J. : Mais qui déciderait ces remplacements ?

P. P. : Le gouvernement.

F. J. : Mais nous nous étions placés dans l'hypothèse où le gouvernement français serait longtemps encore incapable d'agir de la sorte.

P. P. : Ce serait très grave. La politique de force et de terreur qu'on pratique à l'heure actuelle peut se pratiquer encore pendant des mois, peut-être pendant des années... Mais vous savez, c'est l'histoire de la marmite que l'on met sur le feu et qu'on a fermée hermétiquement : il y a un temps, bien sûr, pendant lequel la vapeur ne peut pas du tout sortir, — jusqu'au jour où il arrive que tout saute...

F. J. : Voyez-vous toutefois quelque chance d'éviter le pire ?

P. P. : Non. Songez que les Marocains augmentent de 250.000 par an. Dans deux ou trois ans, cet accroissement annuel sera de 300.000. Il y a neuf millions de Marocains actuellement : dans dix ans, ils seront douze millions. Jamais la population européenne, même si l'on pratiquait une politique d'immigration intense, ne pourra s'accroître dans les mêmes proportions, de sorte que la différence numérique ira toujours en s'accroissant. Et la loi du nombre prime tout.

F. J. : Pensez-vous à des troubles très sérieux, à une mise en question violente de la « présence française » ?

P. P. : Je ne suis pas tellement sûr qu'il y ait passage à la violence. Je ne crois pas que les Marocains soient décidés à se laisser — ou à se faire — massacrer. A l'heure actuelle, d'après les conversations que j'ai eues avec les milieux de l'Istiqlal ou du Parti Démocrate de l'Indépendance, et beaucoup plus encore avec les Marocains qui n'appartiennent à aucun parti, je me demande si la politique de non-violence ne sera pas remplacée par une politique de non-coopération. « Monsieur Parent, me disent-ils, c'est très bien : tant que nous serons trois mille à ne



TRENTE-SEPT ANS DE MAROC

pas payer nos impôts, on nous mettra en prison. Mais quand nous serons trois millions... Quand nous n'achèterons plus un seul morceau de savon ou un seul mètre de tissu de provenance française... Peut-être qu'à ce moment on nous comprendra mieux ! »

F. J. : Ne redoutez-vous pas, malgré tout, que certaines mesures de répression ne finissent par provoquer des réactions collectives de désespoir ?

P. P. : Si, c'est possible... Mais je crois tout de même que, de plus en plus, il y a une discipline qui s'instaure chez les Marocains. Ils apprennent à se maîtriser et ils sauront suivre des mots d'ordre.

A Casa, les partis nationalistes avaient demandé aux Marocains de fermer les magasins. Ils ne les ont pas fermés, parce qu'on leur a envoyé des policiers, — et vous savez que ceux-ci n'hésitent pas, le cas échéant, à dire : « Si tu ne marches pas droit, ce n'est pas toi qu'on flanquera en prison : c'est ton fils. » Seulement, dans une ville comme Casa, il y a de deux à trois mille magasins. Et quand la passivité sera totale, on ne pourra plus du tout les contraindre. J'en connais qui ont cessé de fumer et qui jurent qu'ils n'achèteront plus une seule cigarette... Vous voyez, la lutte peut changer d'aspect. Il ne s'agira plus, alors, d'écraser des révoltes à coups de tanks et de mitrailleuses.

F. J. : Que pensez-vous de la politique communiste et de l'importance effective de l'élément communiste au Maroc ?

P. P. : La politique du parti a consisté à ouvrir les bras aux Marocains, à leur dire : « On vous refuse le droit de constituer des syndicats, et il faut bien pourtant que vous luttiez pour défendre vos intérêts. Venez donc chez nous, vous y serez nos égaux. » Cela fut très habile. Mais je ne crois pas à l'emprise du communisme sur les musulmans. Cela n'est pas dans la forme de leur pensée, c'est quelque chose qui est pour eux trop extravagant, dans le sens étymologique du mot. Plus tard, peut-être... Quant aux Marocains qui s'inscrivent au P.C., je me demande s'ils sont vraiment communistes, ou s'ils ne vont pas plutôt prendre des leçons de discipline et d'organisation pour les ramener chez eux. Les divers partis nationalistes qui ont signé le pacte de Tanger en 1951 ont en tout cas convenu de ne jamais faire front commun avec les communistes.

F. J. : En ce qui concerne l'Istiqlal, les critiques qu'on lui adresse, concernant l'allure rétrograde et féodale de toute une partie de ses cadres, vous semblent-elles justifiées ?

P. P. : Il faut préciser qu'au Maroc il y a quatre partis poli-



INTERVIEW AVEC PIERRE PARENT

tiques. Deux dans la zone espagnole, deux dans la zone française : l'Istiqlal et le Parti Démocrate de l'Indépendance. Peut-être ces deux derniers ne diffèrent-ils que sur une question de personnes : le Plan de réformes marocain a été signé conjointement par El Ouazzani et Allah El Fassi. A un certain moment, il m'a semblé déceler chez Ouazzani une tendance anti-dynastique, cependant que, du côté de l'Istiqlal, on continuait de voir dans le Sultan l'indispensable référence commune, le seul centre autour duquel pût s'accomplir le rassemblement des énergies marocaines. Aujourd'hui, l'Istiqlal et le Parti Démocrate de l'Indépendance ont réussi à constituer un front national, et ils affirment leur complète solidarité. A mon avis, la dispersion des forces devait être évitée à tout prix ; et si j'étais Marocain, il me semble que je dirais : « Désormais, plus d'Istiqlal, plus de Parti de l'Indépendance, mais un seul parti, quel qu'en soit le nom. »

Je suis par ailleurs convaincu que la Résidence a commis une lourde faute en dissolvant l'Istiqlal. Un parti dans la clandestinité acquiert une plus grande influence que lorsqu'il agissait au grand jour, — en même temps qu'il devient presque totalement incontrôlable.

F. J. : Mais... la composition sociale de ce parti ?

P. P. : Dans les débuts, en 1934-1935, c'était la bourgeoisie qui dominait, parce qu'elle était seule assez évoluée pour pouvoir jouer le rôle de guide. A présent, il n'en va plus de même. Depuis quatre ou cinq ans, on constate une énorme évolution politique chez les Marocains. Cette évolution s'est faite par la radio et les journaux. Dans tel petit village, il y a deux cafés, qui ont chacun un poste de radio. Chaque soir, il y a là environ deux cent cinquante auditeurs : ils entendent les voix qui viennent de Paris, de Londres, du Caire, et s'ils ne comprennent pas toujours, il y a toujours quelqu'un pour traduire. Des gens qui, aujourd'hui, discutent avec vous sur la démocratie, sur la possibilité d'organiser des élections, n'auraient pu vous suivre, il y a cinq ans, si vous les aviez entrepris sur ce terrain.

Il y a ainsi, maintenant, une grande quantité de prolétaires et d'ouvriers agricoles qui sont allés pendant deux ou trois ans à l'école, et qui peuvent lire le journal. Ils forment une masse qui comprend, qui peut discuter, qui n'accepte pas les slogans. Ceux-là font partie de l'Istiqlal. L'Istiqlal, c'est le petit peintre, le petit mécanicien, le plombier. Un cas typique : dans mon village, avant les événements de 1951, je connaissais onze personnes qui étaient de l'Istiqlal ; après les événements de 1951, quelques mois plus tard, j'en connaissais plus de quatre-vingts.



TRENTÉ-SEPT ANS DE MAROC

Aujourd'hui, l'Istiqlal est devenu un parti clandestin ; si peu que la situation s'aggrave, il sera un parti-martyr. Alors se retrouvera dans ses rangs tout ce petit peuple, profondément ému de ce qui se passe, et qui ne dit rien — par peur ou par dignité, pour ne pas avoir l'air de se plaindre (car les Marocains sont très fiers) — mais qui n'en pense pas moins. Je prédis à l'Istiqlal, dans un an, des effectifs considérables.

F. J. : Y a-t-il un phénomène sensible d'industrialisation ?

P. P. : Oui, mais actuellement l'allure en est plutôt ralentie. On a peur d'une prolétarisation trop poussée du peuple marocain. On en est à ce stade où les paysans sont encore relativement malléables, alors que les ouvriers sont déjà indociles : on veut donc en avoir le moins possible.

F. J. : Y a-t-il un problème juif au Maroc ?

P. P. : Non. Ce problème s'est posé au début, quand les israélites, qui s'étaient développés plus rapidement grâce aux écoles de l'Alliance juive, avaient toutes les places et servaient obligatoirement d'intermédiaires entre les Marocains et les Français. Mais aujourd'hui, le Juif n'est plus indispensable. Beaucoup de Juifs marocains, d'ailleurs, sont partis en Palestine.

F. J. : Et ceux qui sont restés ?

P. P. : Ils ont adopté une attitude de grande neutralité. Est-ce par conviction ? Est-ce par crainte ? Quand on aborde avec eux ces questions-là, ils louvoient et changent de sujet. Une chose est sûre, en tout cas : c'est la reconnaissance qu'ils éprouvent à l'égard du Sultan. Ils n'ont pas oublié, en effet, que lorsqu'on a voulu appliquer au Maroc les lois de Vichy et renvoyer les Juifs dans le mellah, le Sultan s'y est opposé. Et les Juifs, aujourd'hui, se disent tous « citoyens marocains ».

F. J. : Vous semble-t-il, d'après les Marocains que vous connaissez, que la population marocaine ait acquis le sentiment d'une véritable solidarité avec les deux autres pays du Maghreb ?

P. P. : Oui, ils réagissent à tout ce qui s'y produit, et même à certains événements qui se déroulent au Caire. L'interpénétration s'accomplit chaque jour entre les diverses populations du Maghreb qui de plus en plus tendent à n'en faire qu'une.

Et c'est nous qui avons, par notre comportement, créé ces liens — désormais solides — entre des gens qui se connaissaient peu et n'avaient pas toujours beaucoup de sympathie les uns pour les autres. C'est nous, finalement, qui aurons été les meilleurs artisans d'un Maghreb unifié contre nous.



Les trois mystères de « Hamlet »

PAR JEAN PARIS

*Songe : le héros toujours dur, sa mort même ne fut
qu'un subterfuge pour être : sa dernière naissance.*

R. M. RILKE (1^{re} Elégie).

Si les innombrables poètes, critiques, psychologues et philosophes qui ont tenté, depuis trois siècles, d'élucider le « cas Hamlet », ne sont jamais parvenus à s'entendre, leurs interprétations, si diverses fussent-elles, ne laissent point de présenter un trait commun : il semble désormais établi, comme un dogme, que ce drame représente le chef-d'œuvre du pessimisme. On en sait l'argument. Le Danemark est à la fois dans la douleur et dans la liesse : le roi Hamlet vient de mourir, assassiné par son frère Claudius ; sa femme, la reine Gertrude, mère du prince Hamlet, s'est incontinent remariée avec l'usurpateur. Un ministre intrigant, Polonius, dirige secrètement la politique du royaume ; les premières scènes nous montrent sa fille Ophélie ébauchant avec le prince une aventure sentimentale, et son fils Laërtes se disposant à gagner la France pour y poursuivre on ne sait quelles études. Dès le début, un ordre sinistre règne en Elsenour, à peine troublé par les menaces d'un seigneur voisin, Fortinbras de Norvège, ou les lamentations lugubres de Hamlet pleurant sur le trépas de son père et l'inconduite de sa mère, lorsque surgit soudain le spectre du roi mort. La nuit, sur les remparts, il révèle à son fils le forfait « très horrible » dont il fut la victime, et qu'il ordonne de venger sur la personne de Claudius. Ici commence, croit-on, le drame véritable. Car, placé devant cette vengeance comme devant un devoir, Hamlet,

